



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 65423

Texte de la question

Mme Maryvonne Briot souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les trop longs délais de couverture du territoire français par le réseau numérique hertzien (TNT). Cette couverture doit s'étendre progressivement entre le 31 mars 2005 et le milieu de l'année 2006. Mais plusieurs régions, dont la Franche-Comté, sont déjà peu favorisées pour l'accès à l'analogique hertzien. Ainsi de nombreux Français doivent acheter une parabole afin de pouvoir capter les 5e et 6e chaînes françaises. Elle souhaiterait connaître les mesures qu'il compte prendre afin de garantir le principe d'égal accès des citoyens à un service dont le financement est en partie couvert par la redevance audiovisuelle.

Données clés

Auteur : [Mme Maryvonne Briot](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65423

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4934